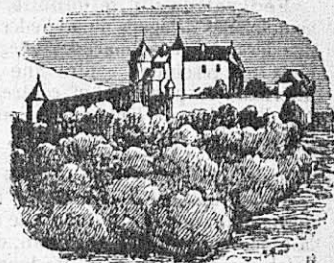




Fribourg

LA GRUYÈRE



Journal indépendant, politique et agricole

paraissant les mardi et vendredi.

Supplément bimensuel gratuit: « L'ÉCHO LITTÉRAIRE »

Imprimerie et Administration: Rue de la Sionge, Bulle.

ABONNEMENTS

| | | |
|----------|--------|---------|
| Suisse | 1 an | Fr. 6.— |
| » | 6 mois | » 3.— |
| Etranger | 1 an | » 10.— |
| » | 6 mois | » 5.50 |

payable d'avance.

Prix du numéro: 5 cent.

On s'abonne dans les bureaux de poste moyennant 20 cent. en plus.

HORAIRE BULLE-ROMONT: BULLE, arr. 9^h 12.— (d. j. f. 15^h 15^h 20^h 20^h 20^h). BULLE, dép. 6^h 10^h 10^h (10^h 25) 13^h 5 17^h 50

ANNONCES

| | |
|--------------------------------------|---------|
| Canton de Fribourg | 20 cts. |
| Suisse | 25 » |
| Etranger | 30 » |
| annonces mortuaires et rétractations | 30 » |
| Réclames | 50 » |

S'adresser à Publicitas S. A. suisse de publicité (Cercle Catholique, 1^{er} étage).

Aux Chambres fédérales.

La session ordinaire de juin s'est ouverte lundi soir.

Au Conseil national, M. Evéquoz a prononcé l'éloge funèbre de MM. Ming et Stoll, conseillers nationaux, ainsi que celle de M. Hauser, juge fédéral; il a fait mention en outre de la visite des souverains roumains et a exprimé sa sympathie aux victimes de la catastrophe de Bellinzona. On procéda ensuite à l'assermentation de M. Pitton (Vaud).

La séance proprement dite s'est ouverte par l'examen du rapport de gestion du Département politique, sur lequel MM. Hoffmann et Perrier ont présenté le rapport d'usage. M. Perrier estime qu'il ne faut pas diminuer le nombre des légations, mais choisir comme chef des personnalités de valeur. M. Nobs demande la création d'une commission pour les affaires étrangères.

Mardi matin, on termine la discussion sur ce chapitre.

Une motion Reinhard concernant la création d'une commission parlementaire pour les affaires étrangères a été acceptée par le Conseil fédéral, dans le sens que seule une instance de contrôle entrerait en ligne de compte, sans être chargée d'expertises et de compétences déterminantes. Une vive discussion s'engage ensuite sur un rapport confidentiel de la Division des Affaires étrangères relatif à la Ligue pour l'indépendance de la Suisse, le transport des troupes à travers la Suisse et les organisations facistes dans le pays. M. Motta répond en détail sur ce problème sans toutefois toucher la question de la traversée des troupes et de la reprise des relations avec la Russie. Un rapport sera présenté plus tard sur ce dernier point.

Mercredi matin, les radicaux tessinois ont donné connaissance d'une déclaration relative aux considérations exprimées par M. Graber concernant le fascisme en Suisse. Ensuite, l'examen du rapport de gestion de l'Intérieur a été poursuivi et tous les chapitres ont été approuvés. Une discussion s'est élevée uniquement autour de la motion Joss exigeant des mesures contre l'envahissement des chaires de l'Ecole polytechnique fédérale par des professeurs étrangers! M. le Président de la Confédération Chuard ayant repoussé la motion sous cette forme comme étant superflue, M. Tobler (Zurich) a présenté une proposition sous une forme plus conciliante qui a été acceptée par le Conseil fédéral et par le Conseil national malgré l'opposition des socialistes.

La motion Burren (Berne) relative à l'octroi d'une subvention comme secours aux victimes des avalanches de 1923 n'a pas été contestée, elle doit être accordée de suite.

Le Conseil des Etats a entendu lundi soir, par la bouche de son président, M. Simon, les éloges funèbres de circonstance ainsi qu'un bref aperçu sur les derniers événements. La Chambre a adopté ensuite les comptes des C. F. F. ainsi que la gestion de cette entreprise.

Dans la séance de mardi matin, M. Haab a donné des explications détaillées sur la catastrophe de Bellinzona. L'enquête administrative a démontré que le malheur est dû à la non observation des prescriptions et des signaux par le personnel, et non pas aux économies de l'administration ou à un surmenage des employés. Les reproches

qui ont été formulés à cet égard doivent être énergiquement repoussés.

La discussion de détail du rapport n'a rien donné de saillant: il a été adopté à l'unanimité.

Le Conseil a abordé ensuite le rapport sur les comptes d'Etat pour 1923.

Mercredi matin, a continué l'examen des comptes d'Etat pour 1923. A ce sujet, M. le Conseiller fédéral Musy a repris les grandes lignes de sa conférence à la presse sur le développement des finances et a saisi l'occasion de répondre aux critiques injustifiées. Aux divers chapitres, les rapporteurs ont formulé une série de vœux.

Ce que les Soviets ont fait de l'agriculture russe.

La Revue des Deux Mondes publie un nouvel article où le comte W. Kokovtsov, ancien président du conseil de Russie, trace le tableau de ce qu'est devenue l'agriculture russe sous la domination de Soviets:

Pour continuer à subsister, le gouvernement des Soviets a dû faire quelques concessions à la propriété privée, mais il ne les a faites qu'afin de mieux tirer ensuite des paysans, qui représentent le seul élément productif du pays, les ressources nécessaires pour alimenter les finances soviétiques qui sont nettement déficitaires.

Ces concessions sont, d'ailleurs, très fragiles. Le gouvernement soviétique n'hésitera pas à les reprendre par la force, s'il le juge utile, et à procéder à une nouvelle expérience sur la malheureuse Russie, soit pour satisfaire aux nouvelles exigences du parti communiste, soit parce que la faillite d'une politique économique insensée le forcera à jeter du lest. Il dirigera contre les paysans de nouveaux bataillons de répression et proclamera de nouvelles « vérités économiques » inconnues jusqu'ici dans le monde entier et dont n'a, peut-être, pas rêvé Karl Marx lui-même; et, de nouveau le chaos régnera, là où des observateurs superficiels croyaient apercevoir une évolution et même l'établissement d'un ordre durable. Dans ces conditions, non seulement l'agriculture ne pourra se relever de ses ruines actuelles, mais devra périçliser de plus en plus. A l'appui de ces conclusions, nous placerons ici quelques chiffres concernant l'état actuel de l'agriculture en Russie.

La surface emblavée, qui était de 81 millions de déciatines (82 millions d'hectares) en 1913, est tombée à 59 millions en 1923. Avant la révolution, on récoltait sur le territoire actuel de la Russie environ 4 milliards de pouds (le poud équivalant à 16 kilogrammes) de céréales, tandis que la récolte de 1923 est évaluée, d'après les dernières données de la statistique bolchéviste, à 2266 millions de pouds, ce qui équivaut à 56% de la production d'avant guerre. Cette diminution effroyable de la production agricole fut une des causes de la famine de 1921. Il faut, d'ailleurs, remarquer que la famine ne cesse de sévir en Russie dans maintes régions. En dépit des efforts que font les bolchévicks pour cacher ces résultats désastreux de leur dictature, leur presse publie constamment des informations concernant telle ou telle région, où la famine éclate de nouveau. On comprend que, dans ces conditions, l'exportation des céréales de Russie soit devenue presque impossible. Malgré tous les efforts apportés par le gouvernement soviétique au développement des exportations, on n'a réussi, en 1923, à exporter que 40 millions de pouds, contre 505 millions en 1913, ce qui équivaut à 8% seulement.

Les faits les plus inquiétants nous sont révélés par la statistique concernant l'état du bétail et de la production des machines

agricoles. L'état lamentable de ces deux facteurs primaires de l'agriculture semble vouer celle-ci à une période très longue de complète décadence. De 21 millions de chevaux il ne reste plus que 8,686,000 et leur nombre continue à diminuer. Le nombre d'exploitations rurales sans chevaux est énorme. Le nombre des vaches a diminué de 22 millions à 11,948,000, soit presque de la moitié; celui des moutons, de 79 millions à 13 millions, ce qui équivaut à la ruine presque totale de l'élevage de ces ovidés. Un fait est particulièrement fâcheux pour l'avenir de l'élevage en Russie, à savoir que ce sont surtout les bêtes de race et, notamment, les reproducteurs de race qui ont succombé par suite de la ruine économique du pays.

En ce qui concerne l'outillage, avant la guerre on importait pour environ 59 millions de roubles-or, de machines et d'outils agricoles. La production annuelle à l'intérieur du pays est évaluée à 52 millions de roubles-or. Actuellement, on n'importe presque plus de ces machines et la production à l'intérieur du pays a baissé jusqu'à 13% pour les outils simples, tels que faucilles, charrues, etc., tandis que, pour les machines plus compliquées, se-menseuses, machines à battre, on constate une baisse encore plus grande.

Tels sont, dans le domaine agricole, les résultats des six ans que la Russie a vécus sous le joug communiste.

Trop de médecins.

L'affluence chaque année plus grande des jeunes gens vers les études de médecine a déterminé le Comité central de l'Association des médecins suisses à ouvrir une enquête dont le résultat se traduit par la révélation de certains chiffres sur lesquels le comité croit opportun d'appeler l'attention de l'opinion publique, dans l'intérêt général.

Alors que, dans la période de 1910 à 1915, le nombre moyen des Suisses inscrits pour les études de médecine aux universités suisses était de 780 par an, il y en avait 1115 pour les années 1916-1920, et 1229 pour 1921-1922.

Le nombre des diplômes délivrés a suivi à peu près la même progression.

Voici quelques données statistiques qui montrent éloquentement à quel point la carrière médicale est encombrée.

En 1890, on comptait environ un médecin par 2000 habitants en moyenne. En 1922, il y a un médecin par 1300 habitants. Encore convient-il de considérer que, en 1923, les effets de la forte affluence des étudiants aux facultés de médecine dans la période 1918-1921 ne s'étaient pas encore manifestés.

C'est naturellement dans les villes que la proportion est le plus défavorable. C'est ainsi que, pour l'année 1922, on compte: à Lausanne, un médecin pour 400 habitants, à Lugano, un pour 520, à Genève, un pour 600, à Berne et Lucerne, un pour 700, à Zurich, un pour 750.

Ce sont là des chiffres que les parents en quête d'une carrière pour leurs fils ou leurs filles ne sauraient négliger. Le secrétariat central de l'Association de médecins suisses fournira sans frais, aux parents ou tuteurs qui lui en feront la demande, des renseignements sur la situation du corps médical.

NOUVELLES SUISSES

Dans la presse. — Dans le monde des journalistes de la ville fédérale, le bruit court que notre distingué confrère Pierre Grellet, président de l'Association de la presse suisse, serait appelé aux fonctions de rédacteur en chef de la Gazette de Lausanne.

Notre exportation. — L'exportation suisse accuse pour les 4 premiers mois de l'année une augmentation assez notable pour le chocolat (20.000 q. au lieu de 15 mille) une diminution de 63.000 q. à 61.000 q. pour le lait condensé et pour le fromage dur (47 au lieu de 54.000 q.). Les soieries sont en progression et l'exportation de l'aluminium s'est élevée de près de 100% avec 33.000 q. Une augmentation est également enregistrée dans les montres de nickel et d'argent, les bracelets à l'exception de ceux en or. Le carbure de calcium reprend place avec une quantité qui atteint déjà 21.000 q., qui ne représentent encore que le 1/6 de la quantité exportée avant guerre.

Nouvel avion de chasse. — On a pu voir au meeting d'aviation de Lausanne un nouvel avion de chasse, sous la conduite du pilote-adj. Cuendet (Ste. Croix) appareil sortant des ateliers de construction de Thoune et dont les plans sont dus à l'ingénieur Häfeli. Il s'agit d'un biplan muni provisoirement d'un moteur hispano-suisse de 300 HP. On a prévu pour cet appareil la construction d'un moteur de 350 HP avec 12 cylindres sortant de Winterthur. L'appareil de chasse peut atteindre une vitesse maximale de 246 km. à l'heure et faire une ascension de 1.000 m. en 2 minutes, de 4.000 m. en 10 minutes. Dès que les essais seront terminés, la construction en série de ces appareils pourra commencer.

La fièvre aphteuse. — Durant la semaine écoulée, la fièvre aphteuse s'est étendue encore dans les Grisons, à Schuls: on compte actuellement 42 étables et un pâturage contaminés ou suspects, avec un effectif de 211 pièces de bovin, 60 porcs, 68 chèvres et 603 moutons. On signale en outre un cas isolé de Mendrisio. Le reste du territoire est libéré de l'épizootie.

La question des zones. — M. le Professeur Logoz de Genève reprendra le 11 juin la discussion avec M. Fromageot sur la procédure arbitrale dans la question des zones. Depuis la dernière conférence, la reprise des pourparlers a subi quelques retards en raison des modifications ministérielles. On ne saurait en effet songer à un progrès quelconque de démarches analogues sans le contact permanent avec les sphères gouvernementales. Le Conseil fédéral fixera prochainement les instructions en vue de la prochaine conférence.

Groupes parlementaires. — Le club agricole de l'Assemblée fédérale a tenu mardi, sous la présidence de M. Vonmoos, conseiller national, une séance très fréquentée. Le club s'est prononcé en principe en faveur du règlement provisoire sur la garantie de prix des céréales qui devra rester en vigueur en 1925 et éventuellement en 1926.

Le groupe socialiste de l'Assemblée fédérale proposera comme candidat au Tribunal fédéral en remplacement du juge fédéral Hauser, décédé, le conseiller national K. A. Brodbeck.

La durée du travail. — La majorité des ouvriers fondeurs de la maison Brown-Boveri et Cie s'est prononcée contre la semaine de 52 heures.

Les ouvriers intéressés ont reçu leur congé.

Un arrangement ayant été conclu, le congé collectif prononcé contre les fondeurs de la maison Brown Boveri & Cie a été rapporté.

demoiselle du dé-
était de s'effacer,
disparaitre, de se
estime que lui ins-
ond.

serait humiliant
de sembler une ou-
is du moins, plus
ce quand il com-
l'avaient fait agir
malgré son mil-
d'elle, oui, elle ac-
rien; la loyauté,

ivre Raymond!
tte Louise, dont il
vait d'autant plus
vantage pour lui
la femme grandit
n dévouement, de

cette Louise qu'il
amment, de le tor-
e fille, elle se ca-
s derrière les buis-
l'espace d'une se-
elle versait dix
lui faisait verser
verser.

de ces cachettes
ge de son Raymond
à Fête-Dieu, dans

(A suivre.)



eige!

f

de la Gruyère

TOBUS

TOUR en autobus
ce versa est ré-

à Direction.

docteur

RODARD

retour.

Fédération du téléphone. — L'assemblée des délégués de la Fédération des ouvriers des téléphones et télégraphes a émis une résolution contre une réduction ultérieure du personnel et contre le transfert d'ouvriers de l'administration des téléphones à des entreprises privées.

Fondations. — Le solde des biens de la Société coopérative suisse des charbons, du montant de fr. 2.347,64, a été attribué à la fondation Escher de la Linth, de l'Ecole polytechnique fédérale. Cette donation a été acceptée, avec remerciements, par le Conseil fédéral.

Vaud. — Le nouveau palais du Tribunal fédéral. — Le Conseil communal de Lausanne a voté sans discussion et à l'unanimité l'achat, pour le prix de 492 mille francs, de la campagne de Villamont en vue de la solution rationnelle de la question des voies d'accès au nouveau palais du tribunal fédéral à Mon Repos.

Neuchâtel. — Terribles suites d'une explosion. — Une violente explosion s'est produite à la fabrique de cigares et produits pour la chaussure *Nil* aux Ponts-de-Martel, provoquant un commencement d'incendie dont les pompiers immédiatement alarmés réussirent bientôt à se rendre maîtres. M^{me} Comes, femme du chef de fabrication, a été si grièvement brûlée qu'elle a succombé à ses blessures. Un ouvrier a été grièvement brûlé aux mains et aux pieds. Les dégâts matériels sont considérables.

St-Gall. — Accident mortel. — Pendant la manœuvre d'un auto-camion avec remorque, dans une carrière, M. Louis Baruffol, 21 ans, a été heurté par la remorque et si grièvement blessé qu'il a succombé à l'hôpital d'Uznach.

A L'ÉTRANGER

FRANCE

Chambre française.

M. Painlevé est élu.

La Chambre française a élu président M. Painlevé, par 296 voix contre 209 à M. Maginot. Les communistes ont voté pour Marty.

Les vice-présidents.

La Chambre a désigné ses quatre vice-présidents. Ont été élus :

Justin Godart, par 308 voix, Dumesnil, par 289, tous deux radicaux socialistes, Rainaldi, 301 voix, gauche radicale, Alexandro Varenne, socialiste, 299 voix.

Un discours du président.

En prenant possession du fauteuil présidentiel, M. Painlevé a dit notamment que le résultat des élections était une affirmation de foi dans l'avenir de la démocratie. Le peuple français n'a pas d'autre ambition qu'une paix juste.

« C'est à cet idéal que nous resterons fidèles. Pour acquiescer une paix solide, nous avons confiance dans la Société des nations. Nous voulons réaliser la force au service du droit.

C'est la confiance qui équilibre les budgets. La sauvegarde du crédit national est le préliminaire indispensable à toute réforme sociale.

C'est dans l'ordre et la stabilité que nous voulons réaliser la démocratie. Mais une démocratie ne peut vivre sans générosité. Il serait bon que la Chambre affirmât cette générosité par un geste unanime de pardon et d'oubli. »

ANGLETERRE

Inondations.

Des pluies diluviennes sont tombées au cours de ces derniers jours et ont provoqué des inondations dans de nombreuses régions de l'Angleterre.

Quatre personnes ont été noyées et cinq ont été tuées par la foudre.

Les inondations ont causé des dégâts assez importants.

ESPAGNE

Bourreau assassiné.

Samedi soir, plusieurs individus ont tiré une vingtaine de coups de revolver sur Merz-Cicario, le bourreau de Barcelone, qui fut tué.

Il avait reçu, ces dernières semaines, de nombreuses lettres anonymes le menaçant de mort et il ne sortait plus qu'entouré d'agents de police.

Les autres bourreaux espagnols — il y en a encore huit — ont aussitôt demandé une augmentation de leur traitement.

ETATS-UNIS

Les jeunes assassins

de Chicago.

L'affaire de l'assassinat du jeune Jacob Frank, fils du manufacturier le plus riche

de Chicago, vient de prendre une nouvelle tournure. Un chauffeur de taxi, nommé Roam, a été confronté avec les deux jeunes inculpés. Il y a quelques mois le chauffeur avait été enlevé en automobile, sous la menace de revolvers, chloroformé et sauvagement mutilé. L'autre jour, lorsque les deux jeunes gens furent mis en sa présence, Roam s'écria : « Ce sont eux, ce sont eux », et tomba évanoui. Plus tard Roam modifia sa déclaration, disant qu'il n'était pas sûr, mais que ses ravisseurs leur ressemblaient.

Collision de trains aux Etats-Unis.

A Attica une collision s'est produite lundi soir, entre deux trains de voyageurs. Il y a eu 9 personnes tuées et 20 blessées.

INDE

Dix-huit hommes brûlés mortellement.

A Delhi, par suite de la rupture d'un tuyau de chaudière à vapeur, 19 hommes qui se trouvaient dans la salle où l'accident s'est produit ont tous été atrocement brûlés. Un seul survivant a été conduit à l'hôpital.

CANTON DE FRIBOURG

Projet d'affiche. — La Chambre de Commerce fribourgeoise nous communique :

La Société anonyme du Linoléum à Giubiasco organise un concours en vue de l'établissement d'un projet d'affiche-réclame.

Les personnes que cela intéresse peuvent dès aujourd'hui prendre connaissance des conditions générales du concours au Secrétariat de la Chambre de Commerce fribourgeoise (rue de Romont 17).

Nouvelles bannières. — L'*Avenir*, société de musique du Mouret, a fait bénir dimanche son nouveau drapeau, dont le parrain fut M. le député Biolley et la marraine, M^{me} Biolley. La fête fut très réussie.

La société de chant de Ponthaux a aussi fêté récemment sa nouvelle bannière.

GRUYÈRE

Générosité. — M. Louis Meillaz, de Sorens, décédé à Paris en juillet 1923, a légué, sur la volonté d'une parente, M^{me} Lanthemann, née Ropraz, décédée en 1861, une somme de 2.600 fr., héritée d'elle, en faveur des aspirants à l'état ecclésiastique et de l'hôpital cantonal de Fribourg.

Recours écarté. — Le Tribunal cantonal s'est occupé mercredi du recours interjeté par M. l'avocat Gaudard, au nom de l'*Agriculteur*, de Romont, contre la condamnation de ce dernier intervenue ensuite de polémique de presse qui attaquait M. le député Louis Blanc, de Bulle. La cour cantonale a maintenu le jugement du tribunal de Romont, condamnant M. Droux à 400 fr. d'indemnité civile, deux mois de prison avec sursis et publication du jugement dans le *Fribourgeois* et la *Gruyère*, de Bulle.

L'affaire est ainsi liquidée à l'entière satisfaction de M. Blanc.

Cueillette du tilleul. — Le public de Bulle est informé qu'il est interdit de cueillir les fleurs de tilleul sur les arbres appartenant à la Ville de Bulle sans en avoir préalablement obtenu l'autorisation du service technique communal.

(Communiqué.)

Corps des Sapeurs-Pompiers.

— Ensuite de circonstances spéciales, les exercices du « Corps des Sapeurs-Pompiers », selon la convocation personnelle, sont annulés. Par contre, les nouvelles dates suivantes ont été fixées :

- Vendredi 20 juin 1924
- Lundi 23 juin 1924
- Mardi 24 juin 1924
- Mercredi 25 juin 1924
- Jedi 26 juin 1924
- Vendredi 27 juin 1924

à 8 h. du soir précises, devant le hangar des pompes. *Le fourrier.*

Course de chevaux. — M. Jean Wissmuller, à Vuadens, qui, avec son cheval *Abdul*, s'était classé bon premier à la course de chevaux organisée par les dragons de la Gruyère, l'automne dernier, est sorti quatrième, dimanche passé, au concours d'obstacles, dans le groupe des sous-officiers, aux courses de chevaux de Morges. Nos félicitations.

Tir fédéral d'Aarau. — Les dons en faveur du tir fédéral d'Aarau ne rentrant que péniblement, nous nous permettons d'adresser un pressant appel à l'esprit de sacrifice de la population du district de la Gruyère, en l'invitant de nouveau à souscrire en faveur du Tir fédéral et du Centenaire des Carabiniers suisses.

Voici la première liste des dons recueillis :

- MM. Cailler Alexandre, Conseiller national, Broc, fr. 100 ; Dr Cailler Noël, Directeur, Broc, fr. 50 ; Commune de Broc fr. 50 ; Société de Tir Broc fr. 50 ; Rieder Louis, Directeur, Broc fr. 20 ; Sudan Alexandre, Syndic, Broc fr. 10 ; Marmillod Paul, Conseiller communal, Broc fr. 51 ; Commune de Villars d'Avry fr. 10 ; Commune de Sorens fr. 10 ; Commune de Gruyères fr. 20 ; Commune de Botterens fr. 10 ; Commune de Villarbeney fr. 10 ; Société de Tir de Botterens fr. 5 ; Comité de la Sté. de Tir de Botterens fr. 5 ; Commune de Neirvuo fr. 10 ; Commune de Marsens fr. 5 ; Commune de Charmey fr. 10 ; Commune de Maulens fr. 30 ; Etablissement Jules Blanc, Grand Gruyère, Bulle fr. 60 en nature ; Fromage Gruyère S. A. Bulle fr. 20 ; Banque Populaire de la Gruyère, Bulle fr. 20 ; Crédit Gruyérien, Bulle, fr. 20 ; Blanc Louis, Député, Bulle fr. 20 ; Toffel Louis, Conseiller communal, Bulle fr. 10 ; Commune de Bellegarde fr. 15 ; Commune de Corbières fr. 10.

Le Comité des Dons d'Honneur du District de la Gruyère

Les gymnastes brocois à Florence. — Nos gymnastes sont rentrés de cette importante joute sportive mercredi soir. Une foule dense se trouvait à la gare pour les recevoir et les fleurir comme il convenait. A leur descente de wagon ils furent chaudement félicités pour le résultat obtenu — 23^{me} couronne sur plus de 100 sociétés — et *La Lyre* de Broc les a accueillis au son d'une marche entraînante.

Après un petit cortège dans le village, les gymnastes ont été reçus dans la grande salle de l'Hôtel de Ville où le vin d'honneur leur a été offert par les Autorités communales.

Pendant ce temps, la population qui se pressait aux alentours de la place de l'Hôtel de Ville dans l'espoir de percevoir quelques mots à dû s'en retourner... sans rien avoir entendu. Cette simplification qui est l'extrême avec ce qui se faisait jadis ne nous a pas paru être goûtée de tout le public. Mais, il ne faut pas oublier par contre que ce mode de faire se traduit en fin de compte par une économie appréciable pour la Commune et dans les temps présents on ne peut que souscrire à cette idée. Il n'y aura plus dorénavant pour une société rentrant d'un concours que : réception à la gare par les Sociétés locales, pas de discours, mais... un verre à boire.

Ajoutons encore que si la Section de Broc a été heureuse pour ce qui la concerne, les *Individuels*, par contre, ont été navrés, car, grâce au peu de courtoisie qu'ont fait preuve les Chemins de fer italiens — lesquels leur ont refusé de prendre, avec un billet collectif de 1^{re} classe, le train qui devait les amener à destination pour l'heure voulue — ils ne sont arrivés à Florence que tard dans la nuit de vendredi à samedi, alors que le *Concours Artistique* était commencé dès vendredi après midi. Cet événement fâcheux a été comblé cependant par le plaisir qu'ils ont eu à visiter quelques belles villes : Pise, Livourne, Milan et naturellement Florence. *Zebédée.*

Au tir de Rossinière. — Le 4^{me} tir annuel de Rossinière a eu lieu dimanche. Des résultats nous extrayons les noms des Gruyériens suivants :

- Cible militaire : 10. Friedly, Montbovon, deg. 1582.
- Corjon : 9. Pernet Emile, Montbovon, 1723.
- Groupes : 4. Les Enfants de la Vudallaz, Enney, 113 ; 9. Les Carabiniers, Bulle, 110-23-23-23 ; 15. Carabiniers, Albeuve 107-24 ; Montbovon, 107-23.

ETAT CIVIL DE BULLE

Décès.

- Mai 22. — Miquel Joseph-Jean, fils de Ramon, de Forès (Espagne), 1 jour.
- 26. — Pittet Louis, fils d'Emile, de Romanens, 23 ans.
- 29. — Blain Alexandre, négociant, époux de Eugénie Blain, née Sottas, de Gumefens, 74 ans.

Petite chronique.

C'est la belle saison de l'été et avec elle est arrivée l'époque des promenades scolaires. Autocars, camions-automobiles, breaks transportent les joyeuses cohortes d'élèves avides de bon air et de récréations. Le cœur allègre, par un temps très favorable, mercredi de grand matin, les élèves de l'école secondaire de la Gruyère parlaient sur les camions de M. Schürch, confortablement aménagés pour la circonstance, dans la direction du Grindelwald. Nos écoliers eurent le plaisir d'apercevoir au passage les nombreuses casquettes du Collège St-Michel, en route vers les Grottes de St-Béat. Toute cette jeunesse eut beaucoup de plaisir.

La *Cécilia*, société de chant de dames, organise pour le lundi de Pentecôte sa course annuelle au Niesen (Simmenthal). Plusieurs places sont encore disponibles. Les dames et demoiselles, ne faisant pas partie de la société et qui désireraient participer à cette course, peuvent s'inscrire chez Mme Toffel, présidente, qui leur donnera tous les renseignements utiles.

Après avoir charmé un nombreux public dimanche dernier sous les ombrages de l'Hôtel du Cheval-Blanc à Bulle, le club de mandolinistes bullois les *Cigales* s'apprete à donner un nouveau et un fort joli concert.

Nos aimables musiciens ont voulu cette fois faire plaisir aux Brocois, et ils ont choisi comme lieu de cette délicieuse séance musicale la grande salle de l'Hôtel de la Grue de Broc. Nul doute qu'ils y trouveront un nombreux et sympathique auditoire.

Scrutant le ciel nuageux, nos footballers bullois sont très anxieux. Ils demandent du beau temps car ils ont fixé leur fête populaire sur demain soir, samedi, et dimanche.

Redoublant de zèle et d'initiative, ils ont imaginé une infinité d'attractions et de jeux qui divertiront petits et grands, jeunes et vieux. Leur annonce y relative se borne à en citer quelques unes, mais il y en a des inédites qui amuseront beaucoup.

Il y aura donc foule au Tirage samedi et dimanche pour encourager nos amateurs du ballon rond.

La Savonnerie Sunlight publie dans cette édition une offre spéciale qui a pour but de procurer à nos lectrices pour une fois l'occasion d'obtenir gratuitement un paquet de LUX, le produit idéal et si renommé pour le lavage du linge fin. Il est dans l'intérêt de toutes nos lectrices de profiter de cette offre, en découper et en présentant immédiatement le coupon joint à l'annonce.

SOCIÉTÉS DE BULLE

C. A. S., Section de la Gruyère. — Dimanche 8 juin, course à la Dent de Brentaire ; assemblée préconsultative vendredi à 9 h. au local.

LES SPORTS

La Suisse aux Olympiques.

La Suisse a fait parvenir au comité olympique son engagement pour la lutte libre, le tennis, le yachting, et le pentathlon moderne.

Après le match Italie-Suisse.

Le comité olympique français a statué sur la réclamation déposée par l'Italie à l'issue de son match disputé lundi contre la Suisse.

Le bureau a décidé que le jugement de l'arbitre était sans appel et, en conséquence, a rejeté la demande de l'Italie. La Suisse reste donc qualifiée pour la demi-finale du tournoi olympique de football association.

Encore une victoire Suisse.

Nos représentants au tournoi olympique de football battirent nettement la Suède par 2 buts à 1, hier soir, jeudi, au Stade Colombes à Paris. Malgré leur infériorité physique, les Suisses jouèrent avec une grande énergie et une ferme volonté de vaincre, ce qui leur valut d'arracher la victoire aux fameux Suédois qui étaient déjà classés pour la finale par l'opinion générale.

La finale pour ce championnat du monde se jouera lundi entre la Suisse et le gagnant du match Hollande-Uruguay, lequel sera connu ce soir.

Petite recette.

Pour empêcher le bois de pourrir en terre.

On peut goudronner la partie qui doit être enterrée ou en brûler légèrement la surface en la passant au feu. Voici une méthode très simple qui donne un excellent résultat : Il suffit de maintenir submergé, à l'aide de pierres, le bois que l'on veut garantir contre la pourriture, dans un baquet ou un bassin contenant de l'eau dans laquelle on a fait dissoudre une certaine quantité de chaux vive.

SERGE DAVRIL

Madame Vve Alexandre BLAIN et toute la parenté se font un devoir de remercier le Cercle des Arts et Métiers, le Corps de Musique, le Football-Club et les nombreuses personnes qui leur ont témoigné de si touchantes marques de sympathie dans le grand deuil qui vient de les frapper.

Pour la **Fête-Dieu!** Occasions tout à fait exceptionnelles
200 CHAPEAUX soldés Fr. 2⁹⁰ à 25.--
 GARNIS pour Dames et Enfants



Canotier en jolie paille rustique 2.75 **1.95**
Canotier nouveau, en paille rustique forme courante 4.50 **3.90**
Canotier nouveau, jolie paille fine, bord pneu et ruban faille noire 4.75
Canotier élégant, dernière création, bord plat, large, ruban fantaisie 8.90 **6.75**

CHAPEAUX de PAILLE pour Messieurs et garçons.

Chapeaux paille de riz, forme ronde ou fendue, énorme choix! 4.90, 3.75, 2.90, 1.95

Jean-Bart pour Enfants, toutes formes classiques et nouvelles, depuis 1.75

Chapeaux paille „Faneurs“ 1.75



AU LOUVRE BULLE

Du travail

par-dessus la tête, c'est le lot de la femme d'agriculteur pendant les foins. Les Potages Maggi lui sont alors d'un grand secours. Elle en prépare rapidement des soupes savoureuses et substantielles. Grand choix : Etoiles, Mignonnettes, Pois paysanne, Pois verts, Famille, etc. — Un bloc donne 2 bonnes assiettes.



Chars à ridelles
 Brouettes de terrassiers
 Roues de brouettes
Emile MORARD FERS

Droguerie DUBAS
 -- BULLE --

Huile spéciale pour faucheuses
 Huile contre les taons
 Attrape-mouches
 Graisse de chars
 Graisse à sabots
 5% Timbres escompte 5%

ON CHERCHE
 pour de suite une **femme de chambre.**
 Inutile de se présenter sans certificats ou références.
 S'adres. à **Publicitas Bulle**, sous P 1721 B. 1276

A VENDRE
un petit âne
 de 4 ans, très sage.
 S'adres. à **Publicitas, Bulle**, sous P 1736 B.

A LOUER
 dès le 15 juin **bel appartement**
 neuf de 3-4 chambres, selon désir, au centre d'un village près de BULLE; eau à la cuisine, lumière et jardin.
 S'adres. à **Publicitas Bulle**, sous P 1740 B.

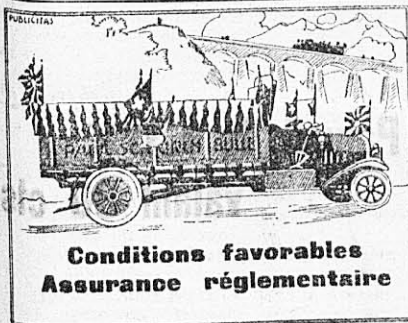
A vendre
une bonne jument
 à choix sur deux.
 S'adresser à **L. PANCHAUD, La Tour.**

ENTREPRISE DE MAÇONNERIE

Travaux en ciment — Planches en ciment pour palissades de jardins.
 — PLANS ET DEVIS SUR DEMANDE —
 Prix modérés. Se recommandent:
DUBUIS & MORA, BULLE
 S'adresser à la **Villa CROTTI, rue de Gruyères.**

LA HERNIE

Par le nouvel appareil sans ressorts du Dr. de Martin, des milliers de personnes, atteintes de hernies, efforts, évanouissements, descentes, etc., ont obtenu des succès DURABLES ET VRAIMENT SURPRENANTS. Cet appareil merveilleux arrête toute hernie SANS LES MOINDRES DOULEURS, SANS AUCUNE PRESSION, et sans gêner aucunement.
 Le patient étonné admire journellement le progrès d'amélioration de sa santé. Permet à chacun de vaquer à toutes ses occupations professionnelles, même les plus fatigantes. Les résultats merveilleux obtenus même dans les cas les plus difficiles ont amené MM. les médecins, professeurs d'universités, etc., à déclarer cette invention la plus grande et idéale, voire même la plus haute perfection dans ce domaine. La méthode du Dr de Martin est l'unique possédant tous les avantages et garanties demandés et surpassés de beaucoup tous les bandages et systèmes connus jusqu'ici.
 Est recommandé et prescrit par de nombreux médecins suisses.
 Le représentant spécialiste de Lucerne donnera aux intéressés tous les renseignements désirables :
 à BULLE, Hôtel de l'Union, mercredi 11 juin, de 9 à 1 heure ;
 à ROMONT, Hôtel de la Gare, mercredi 11 juin, de 2 à 6 h. ;
 à LUCERNE, Eichmattstrasse Nr. 6, les samedis et dimanches.



Conditions favorables
Assurance réglementaire

Camions couverts pour excursions

en famille, sociétés, écoles.
 — 3 camions à disposition —
 Transports en tous genres.
 Déménagements.
Commerce de bois de feu.
PAUL SCHURCH, BULLE Téléph. 57

BULLE - AU TIRAGE - BULLE

Samedi 7 juin, dès 20 h. Dimanche 8 juin, dès 13 h.

GRANDE FÊTE POPULAIRE

organisée par le **FOOTBALL-CLUB BULLE**
 Carrousel — Danse — Concours de quilles
 — Jeu marin — Tir au flobert — Roue de la fortune — Baptême de la poupée — Roue aux pains de sucre — Jeu des anneaux — Jeux des cerceaux — et nombreuses autres attractions.
 En cas de mauvais temps la fête sera renvoyée.
 Invitation cordiale **Le Comité**

M. le Professeur BORNAND

de Lausanne donnera un **cours de piano** tous les jeudis à BULLE.
 Renseignements chez **M. Baudère, libraire, Bulle.**

On demande de bons ouvriers MENUISIERS-ÉBÉNISTES

Travail assuré. Inutile de se présenter sans de bonnes références.
 S'adres. chez **Chs. RIGANTI, menuisier, BULLE.**

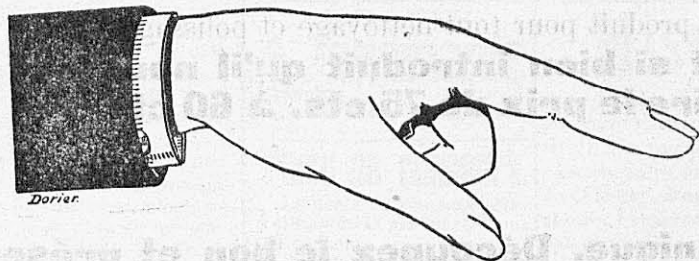
Qui prendrait bon domestique

pour les foins.
 S'adres. sous P. 1739 B. à **Publicitas Bulle.** 1290
Travaux d'impression
Imprimerie de La Gruyère.

AUX 4 SAISONS S. A.
 14, Rue de Lausanne, FRIBOURG
 Un beau choix de :
ROBES en soie, cristalline, crépon et voile.
BLOUSES en soie, crépon, voile et lainage.
Costumes - Jupes - Vareuses
 à des prix très avantageux et de bonne qualité.

Grande salle de l'Hôtel de la Grue, BROG

Dimanche 8 juin 1924, dès 20 1/2 heures
Grand Concert
 donné par le **Club de Mandolinistes „Les Cigales“, de Bulle.**
 — Entrée : 60 centimes. —



Si vous voulez être habillé correctement adressez vous en toute confiance à la **Confection Moderne C. M. D.** Place de l'Union, à BULLE.
 Nous vous offrons des vêtements en tous genres, confectionnés et sur mesure, pour Messieurs, jeunes gens et garçonnetts.
 Nous pouvons vous accorder les conditions les plus avantageuses.
Gabriel Dalloz -- Même Maison à Lausanne -- **Gabriel Dalloz.**

*Découpez
ce coupon
de suite -*

BON
Valable jusqu'au 30 juin 1924.

Contre ce Bon les magasins tenant les produits „Sunlight“ donnent

1 Paquet de LUX (80 Cts.) gratis

à toute personne qui achète en même temps 1 cube de Sunlight à 75 Cts., 1 grand paquet de Vigor à frs. 1.20 et 1 boîte de Vim au nouveau prix réduit de 60 Cts.; total frs. 2.55.

Nom du consommateur:

Adresse du consommateur:

(à remplir par l'acheteur même)

Avis à nos revendeurs. Pour ce Bon dûment signé par le consommateur qui aura en même temps acheté chez vous les trois articles sus-mentionnés au prix total de frs. 2.55, vous avez droit de notre part:

1. à 1 paquet de LUX pour remplacer celui donné par vous gratis.
2. à la bonification du bénéfice normal sur le LUX donné gratis.
3. à 10 Cts. pour la peine prise par vous.

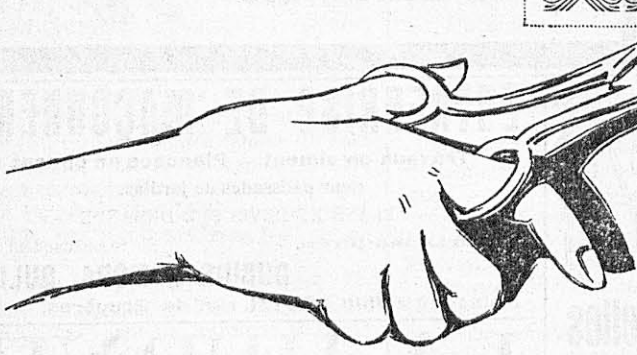
Terme d'encaissement du Bon chez nous: 15 juillet 1924.

115

Nom et Adresse du revendeur:

Savonnerie Sunlight.

*il a
une
valeur
de 80 cts*



1 Paquet de LUX gratis!

Ménagères, cette annonce vous concerne! Elle vous permet de vous procurer des produits renommés et d'une efficacité merveilleuse, avec une économie exceptionnelle de 30% environ. Découpez le Bon ci-dessus et présentez-le dans votre magasin.

Achetez en même temps :

| | |
|----------------------------------|-----------------|
| 1 gros Cube Sunlight. | à fr. -.75 |
| 1 gros paquet de Vigor | „ „ 1.20 |
| 1 boîte de Vim au prix réduit de | „ -.60 |
| Total | fr. 2.55 |

**Vous recevrez alors
GRATIS 1 Paquet de LUX
valant 80 cts.**

Laissez aux Produits Sunlight le soin de vos nettoyages. Vous les connaissez sans doute :

SUNLIGHT : Le savon de lessive et de ménage, bien connu dans le monde entier pour ses merveilleuses qualités.

LUX : Le produit idéal pour le lavage des soies, laines et objets fins, le grand favori des ménagères.

VIGOR : Le nouveau genre de savon en granules. Absolument pur, il lave sans cuire et sans beaucoup frotter — par un simple trempage.

VIM : Cet excellent produit pour tout nettoyage et polissage domestique **s'est si bien introduit qu'il nous est possible d'en réduire le prix de 75 cts. à 60 cts.** VIM ne raie pas, est sans acide.



Cette offre est unique. Découpez le bon et présentez-le dans votre magasin.

Savonnerie Sunlight, Olten.

L'armée errante des Bohémiens.

Depuis le XV^{me} siècle, les « Bohémiens » errent sur les routes d'Europe, et même, ils dressent aujourd'hui leurs tentes dans presque toutes les contrées de l'univers. Selon les pays, on les désigne sous divers noms. En France, on les appelle « Romanichels » ou plutôt « Bohémiens », parce qu'on les prit d'abord pour des Hussites chassés de leur patrie. En Allemagne, on les nomme « Zigeuner » ; en Italie, « Zingari » ; en Angleterre et aux Etats-Unis, « Gypsies » ; en Espagne, « Gitanes », et chez les Arabes : « Charami »... c'est-à-dire tout simplement « voleurs ! »

Ces indésirables nomades vivent à l'écart, en marge de la société. Mais, s'ils ne s'assimilent pas aux races autochtones, ils ne sont pas ennemis du progrès. Ainsi aux Etats-Unis, assure M. Boyer dans le « Progrès », ils se passionnent pour la « télégraphie sans fil ». Dans la patrie de l'Oncle Sam, les gracieuses tziganes cultivent toujours, en effet, la chorégraphie, et par surcroît elles aiment maintenant à écouter les concerts radio-téléphoniques, qu'elles reçoivent sur des « cadres » « up-to-date ». La tribu bohémienne tout entière, se groupe parfois autour d'un « haut-parleur », installé près de son camping. Hommes, femmes et enfants se plaisent à recevoir ainsi les nouvelles émises par quelque puissante station radiotélégraphique d'Amérique !

Leurs barbares ancêtres, ayant émigé devant Tamerlan, lorsque ce cruel conquérant envahit l'Inde au 15^{me} siècle, ne reconnaissent plus leurs descendants dans ces gracieuses sans-filistes qui portent, sur les corsages chamarrés, des colliers de perles, et à leurs poignets des bracelets d'ivoire, dont la blancheur tranche sur le mat de leur peau !

Seule, la langue que parlent entre eux ces nouveaux juifs errants rappelle à présent leur origine. Si l'idiome des romanichels contient beaucoup de termes empruntés à tous les pays du globe, en revanche son lexique propre possède une indéfinie affinité avec les dialectes dérivés du sanscrit.

Cependant, en France, les bohémiens ont gardé leurs mœurs et leurs coutumes d'antan. La guerre ne les a pas enrichis comme leurs cousins du Nouveau-Monde. On voit encore plus d'une fois dans les campagnes une roulotte arrêtée, à l'entrée d'un village. L'âne ou le vieux cheval qui la traînait est dételé et paît en liberté l'herbe rare qui croît au bord de la route.

A côté de la voiture, tantôt c'est un solide et grand gaillard, au teint bronzé, aux cheveux noirs, qui, dolent, s'occupe à quelque travail de vannerie ; tantôt c'est un rétauteur exécutant en plein vent les menues réparations que sont venues lui commander des femmes du voisinage.

Autour du travailleur grouille une marmaille ébouriffée, mais aux yeux superbes, et hardie. Si vous regardez dans la roulotte, vous apercevez, vaquant nonchalamment aux soins d'un hétéroclite ménage, une créature coquettement attifée d'horribles guenilles.

Certes, ce tableau est pittoresque. Mais le bon paysan qui dès l'aube s'en va aux champs, l'ouvrier infatigable qui songe à nourrir sa nichée toujours en appétit, ne l'examine pas sous cet angle : « Des bohémiens ! se dit-il, il va falloir prévenir la femme de veiller aux poules ».

Ils savent, ces honnêtes artisans, que le bohémien est, la plupart du temps, un vulgaire maraudeur. Pendant que le chef s'occupe doucement, les marmottes s'en vont rôder derrière les maisons du village. Et malheur aux volailles qu'ils rencontrent un peu loin de la basse-cour !

Quels que soient d'ailleurs le mystère de leur origine et l'étrangeté de leur vie, ces vagabonds présentent, d'après MM. Auguste Paris et Mac Auliffe, un « indice céphalique » (rapport de la hauteur et de la largeur de la tête) qui varie de 70,2 à 79,5, tandis que cet indice chez les Français est plus élevé, car il oscille entre 87,2 et 83,5. D'autre part, les romanichels russes auraient un indice un peu inférieur.

Un phénomène inquiétant.

Sous ce titre significatif, la *Feuille d'avis de Lausanne* a publié un petit entrefilet qui n'aura pas frappé les lecteurs, malgré son importance. Et pourtant il dénonce un danger dont notre contrée a déjà été éprouvée, grâce à un spéculateur sans conscience que devaient surveiller des gens qu'il vaut mieux désigner par le qualificatif d'incapables ou de naris, pour ne pas être trop sévère dans notre jugement.

Il paraît que l'Allemagne, suivant un plan défini par ses financiers (ou finassiers ?) au lieu de faire rentrer ses capitaux placés en sûreté à l'étranger, cherche à s'en procurer chez ses voisins, surtout en Suisse où, dit-on, des banques sérieuses se prêtent à ces manœuvres.

Nous croyons que dans notre contrée, au-

cun établissement financier ne se hasarderait à ces opérations qui consistent à placer les capitaux en Allemagne au 5 % par mois pour les avances en marks-rente. On attire ainsi l'argent des gogos qui se laissent séduire par les chiffres. Or ces marks-rente sont sujets à la baisse, comme le mark-papier défunctif, et procureront sans doute les mêmes déboires, les mêmes escroqueries.

Des circulaires allemandes sont répandues spécialement en Suisse alémanique ; mais elles seront traduites en français, et expédiées en Suisse romande. Nous mettons le public en garde contre cette nouvelle tentative des banquiers et spéculateurs du Reich. C'est assez que des Suisses aient eu la naïveté de verser aux sociétés d'assurances allemandes des sommes importantes dont ils ne pourront guère retirer qu'un faible pour cent, que d'autres, entraînés par de véritables pick-pockets financiers ou par des... benêts, aient acheté, pour des centaines de mille francs, des marks-papier, dont la valeur est moindre que les rouleaux de papier W.-C. fabriqués par des Allemands sans vergogne avec une croix fédérale, c'est assez, disons-nous, que des sommes importantes soient sorties de notre pays et englouties dans les établissements financiers du Reich, pour que notre population se mette en garde contre cette nouvelle tentative d'escroquerie.

Un journal allemand, la *Finanz Revue*, dit lui-même que « les Allemands qui refusent de rapatrier leurs capitaux à l'étranger pour les placer dans leurs spéculations et de toucher (soi-disant) des intérêts du 20 %, voient plus clair que les Suisses qui envoient leur épargne outre-Rhin, attendu que ces intérêts se payent en monnaie de singe... (ou de Boche) ».

Aux Suisses de prouver qu'ils ne sont pas si aveugles qu'on veut bien le dire dans le beau pays de l'ex-kaiser. S.

L'âne récalcitrant.

Certes, je suis partisan, de la Société protectrice des animaux et je ne me range pas au nombre de ceux qui rééditent les plaisanteries faciles dont ses membres sont l'objet. Lorsque je rencontre un adepte de cette société animalitaire, je ne lui demande pas, en prenant un air fin, à quel titre il fait partie de la Société : si c'est en cas de protecteur ou de protégé.

Je ne suis pas partisan des vivisections ; cependant, lorsqu'elles peuvent donner à la médecine le moyen de nous guérir d'une affection réputée incurable, j'avoue que je me sens pris d'une grande indulgence pour les vivisecteurs. Il ne me viendrait pas la pensée de protester contre les expériences du docteur Roux auquel la science doit la découverte du sérum antidiphthérique ; sans doute, de malheureux chevaux sont sacrifiés et abandonnent généreusement leur sang pour arracher à la mort des milliers d'enfants, mais combien est plus triste encore le sort de ces pauvres moutons, de ces veaux à peine nés, que l'on saigne méchamment pour les débiter ensuite sous forme de cétélettes ou gigots.

Je ne m'indigne pas au sujet des courses de taureaux. A mon avis, on ne pourrait les interdire que parce que des hommes risquent leur vie à ce jeu là. Quant au taureau, cette brute dangereuse, il ne m'intéresse pas du tout. En revanche, je ne peux pas comprendre que l'on mette des oiseaux en cage ; je ne sais rien de plus barbare que de priver de leur liberté ces pauvres petites bêtes qui ne sont ni nuisibles ni méchantes, cela uniquement pour son plaisir, sans qu'il en résulte aucune utilité. Comment peut-on emprisonner ces mignons animaux que la nature a créés pour l'espace ? Je n'ai jamais eu d'oiseaux chez moi et jamais je n'en aurai.

Ce qui fait un peu de tort dans mon esprit à la Société protectrice des animaux, c'est qu'elle renferme trop de vieilles filles ! il n'est pas d'être plus égoïstes et leur sensibilité est ridicule. Si elles veulent faire du bien, qu'elles s'occupent de venir en aide aux enfants abandonnés : cela vaudra mieux que de dorloter et d'engraisser de vieux chats poussifs et galeux qui ne sont bons qu'à être jetés à l'eau.

Protéger les bêtes n'est pas chose facile : elles-mêmes souvent, n'y mettent aucune complaisance. Avec les meilleurs intentions les agents de l'autorité se trouvent quelquefois dans l'obligation de violer la loi Grammont.

J'en ai été témoin.

Un paysan se rendait au marché avec une petite voiture pleine de légumes, traînée par un âne. Arrivé aux portes de la ville, pris

d'un caprice soudain, s'arrêta et refusa obstinément d'aller plus loin.

Le paysan essaya d'abord par la persuasion.

— Hue ! dit-il, nous voici arrivés.

L'âne fit semblant de ne pas entendre. Le maître, peu endurant, lui administra un magistral coup de fouet. L'âne se campa sur ses quatre membres et affirma par cette attitude sa volonté de ne pas bouger.

— Triple rosse ! cria le paysan, je vais te faire avancer, moi !

Il octroya au bourricot une volée de coups de fouet. L'âne les reçut stoïquement et persista dans son refus.

— Chameau ! cria le paysan, tu vas me le payer !

Il se mit à frapper son âne tant qu'il put avec le manche du fouet.

Un rassemblement s'était formé autour de la charrette.

— Il marchera ! criaient les uns.

— Il ne marchera pas ! ripostaient les autres.

— Y marchera ou y crèvera ! s'écria le paysan, furieux.

Il se mit à frapper de plus belle.

A ce moment, deux gendarmes arrivèrent.

— Dites donc, remarqua l'un d'eux, avez-vous fini de frapper votre âne !

— Est-ce que je ne suis point libre !

— Vous êtes libre sans l'être, répondit le gendarme ; vous avez le droit de le corriger un peu, de le brutaliser non.

— Je ne connaissons point ces finasseries ; mon âne est à moi, je l'attrai si cela me plaît.

— Je vous dresseraï procès-verbal.

— Je n'ai point le droit de battre mon âne ! s'écria le paysan.

— Pas sur la voie publique, objecta le gendarme.

— Chez vous, dit le gendarme embarrassé, je crois que oui ; du moment qu'on ne vous voit pas, on en sait rien.

— Chez moi, je ne le bats pas, y ne m'en donne pas le sujet.

J'ai t'y le droit de battre ma femme ?

— Vous changez la question, dit le gendarme.

— Hue ! rosse, reprit le paysan en donnant de grands coups de pieds dans le ventre de son âne.

— Allez-vous en finir ? demanda le gendarme.

— Eh bien, essayez de le faire marcher, vous.

— Cela ne me regarde pas.

— Essayez donc, vous qui faites le malin !

— Ce n'est pas mon affaire ; je vais vous appliquer la loi Grammont.

— Et je serai poursuivi ! Ah ! malheur ! Sale ministre ! s'écria le paysan.

— N'insultez pas le gouvernement.

— Comment ça ?

— Vous traitez votre âne de ministre. — C'est mon âne que j'insulte, dit le paysan.

Il continua à maltraiter le baudet.

— C'est comme cela ! s'écria le gendarme, vous allez me suivre au poste.

— Je ne peux pas laisser ma charrette sur la route. Qui est-ce qui reconduira mon âne ?

— Mon camarade va s'en occuper ; il l'emmènera à votre domicile.

— S'il peut, dit le paysan qui suivit le représentant de la loi en maugréant.

Le deuxième gendarme, resté seul, s'approcha de l'âne, le caressa et lui parla d'une voix douce.

— Allons, dit-il, sois gentil, vient à la maison.

L'âne resta immobile.

Le gendarme prit la bride.

— Viens. Comme il est joli ! Il va rentrer à l'écurie où on lui donnera un bon picotin.

L'âne ne semblait faire aucune différence entre son bienfaiteur et son maître.

Le gendarme émit les arguments qui lui parurent les plus persuasifs, les plus propres à toucher le cœur d'un âne ; mais l'animal têtue était comme ces personnes dont parle l'Ecriture, « qui ont des oreilles et qui n'entendent point ».

Le gendarme tira sur la bride.

Sans respect pour l'autorité, l'âne refusa d'avancer.

— Hue ! Dépêchons-nous ! dit le gendarme impatienté.

Il prit le fouet et en caressa légèrement le dos de l'animal.

L'âne recula.

— La foule gouailleuse applaudissait.

— Bravo, l'âne ! criaient les spectateurs.

Le gendarme, froissé dans son amour-propre, frappa plus fort.

— Hue ! sale bête ! s'écria-t-il. A-t-on jamais vu une brute pareille !

Pas plus que les caresses, les coups ne produisirent d'effet.

— Je vais t'apprendre à désobéir, stupide bourrique !

A l'exemple du paysan, le gendarme frappa l'âne à grands coups de manche de fouet.

L'âne rua dans les brançards.

— Ah ! tu t'entêtes ! Tiens ! s'écria le gendarme, furieux, en allongeant de grands coups de pied dans le ventre du baudet.

Exaspéré par tant de résistance, Pandore perdit tout son sang-froid ; il prit le fourreau de son sabre et il le cassa sur l'échine de l'âne. Ce dernier recula ; la charrette, son contenu et l'âne roulèrent pêle-mêle dans le fossé.

Le gendarme en nage, dut s'avouer vaincu.

Oh ! loi protectrice des animaux, combien tu es difficile à appliquer !

Eugène FOURRIER.

Pour Pentecôte
NOUVEAUX COMPLETS p. Messieurs

séries très avantageuses à

35.- 45.- 57.- 65.- 75.- 82.- et 95 fr.

Vous serez servis mieux que partout ailleurs aux

Grands Magasins

VILLE DE PARIS, VEVEY

Place du Marché — Rue du Lac — Et. René LÉVY.

A LOUER
4 logements
aux Bouthéys, La Tour-de-Trême.

S'adres. à **Alph. MENOUD**, au dit lieu.

Place au concours.

Le poste de concierge-surveillant de la piscine est mis au concours.

Prendre connaissance des conditions au *Secrétariat communal*, où les inscriptions sont reçues jusqu'au lundi 9 juin, à midi.

Ville de Bulle.

Mises juridiques

L'Office des faillites de la Gruyère vendra aux enchères publiques le mercredi 11 juin 1924, dès 2 h. du jour, à domicile, 6 génisses blanches et noires de 3, 2 et 1 ans, 2 veaux, 1 jument noire, plusieurs clochettes, colliers, chars, charrettes de Charmey, coupe-paille, pressoir à fruits, tombereau, 1 faucheuse, 1 charrue, luges, brides de chars, plusieurs stères de bois dur, bois de charbonnage, chaînes, ainsi que quantité d'objets divers, appartenant à la masse en faillite de Joseph CHARRIÈRE, bois, à La ROCHE.

Bulle, le 4 juin 1924.

A bonnez-vous à „La Gruyère“.

à me leur 80 cts

afis!

permet de vous 30% environ

LUX valant 80 cts.

de vos ute :



magasin.

FEUILLETON DE „LA GRUYÈRE“

La Noyée du Vieux-Moulin

PAR AUGUSTE GEOFFROY 27

Elle savait que le garde avait promis à M. le curé de Rambercourt une grosse truite pour le souper du dimanche soir, auquel il inviterait, comme chaque année, les constructeurs de reposoirs, et que la meilleure place de La Babillarde, quand on voulait prendre de belles truites, c'était la fosse du Pré Jacques.

Pour sûr, Raymond y viendrait après sa ronde de surveillance forestière, entre cinq et six heures, et elle jouirait tranquillement de son passage sans qu'il s'en doutât et sans risques, puisqu'il ne pourrait y venir qu'au long de l'autre rive, après être passé sur le pont des gardes, le pont forestier du Buisson Rouge.

Louise était donc sortie des Saules quelques minutes avant que Claire ne sortit elle-même et était venue se blottir, assise, dans des saules, mais en amont de la passerelle, afin de ne point rester trop à portée de Raymond pêchant, demeurant immobile et fouillant la rive opposée d'un regard involontaire.

Le voir au passage lui suffirait; elle rentrerait ensuite à la ferme, en se dissimulant de trochée de saule en trochée de

saule, en rampant au besoin.

N'ayant point assisté à l'entrevue des deux jeunes filles, elle ne se doutait guère que Mlle Béatrix était couchée dans l'herbe du vieux moulin et que sa sœur Claire allait lui couper la retraite, à elle, en venant rôder vers la passerelle.

D'autre part, retenu par une livraison de fagots à des gens de Rambercourt, le garde ne put venir que bien plus tard qu'il ne se l'était proposé.

Ce ne fut donc point de sa vue que put jouir la pauvre Louise, mais au contraire elle surprit le manège infernal de sa sœur et constata la mort de l'institutrice, alors qu'il était trop tard pour lui porter secours.

A quoi tiennent les destinées? Souvent à un rien. Sans ce retard de Raymond, tout le drame du Pré-Jacques eût avorté.

Louise, préoccupée aussi de l'orage, fut quelque temps sans se rendre compte du but poursuivi par sa sœur et crut même que c'était elle qu'elle rappelait au logis, ce qui pour résultat n'eut que de la faire se cacher davantage.

Raymond pouvait paraître d'un instant à l'autre et la jeune fille ne voulait, à aucun prix, avouer l'avoir guetté, surtout que Claire lui était hostile.

Elle ne comprit qu'en apercevant la pauvre Mlle Béatrix au milieu de la passerelle, en entendant le plouf de sa chute et aussi la galopade de Claire qui se hâtait de fuir, au lieu de chercher à lui porter secours.

La bonne créature, frappée au cœur, resta sans parole, sans mouvement.

Que pouvait-elle faire? Rien absolument rien, puisqu'elle était dans l'impossibilité de traverser à son tour les planches maudites ou de se jeter à l'eau.

Il eût fallu un homme, un bon nageur, pour plonger, et, au risque de sa vie, dans le tourbillon de la fosse.

Elle appelait Raymond de toutes les forces de son âme et eût été la première à lui demander cette œuvre de salut si périlleuse qu'elle fût.

Mais pas de Raymond, et au contraire, l'orage se rapprochait d'une minute à l'autre.

Louise ne reprit point le sentier direct des Saules, quand ses jambes tremblantes purent la porter; elle grimpa sur les talus de la berge et s'enfonça dans la forêt dont la lisière était proche.

Une fois à l'abri sous une hutte de bûcherons, vidée en cette saison, elle se laissa aller au désespoir et tomba sans connaissance, comme morte.

Elle reprit enfin possession de son intelligence, de sa volonté, de ses nerfs; elle s'assit sur un tas de fougères sèches et se prit à réfléchir sur son épouvantable situation actuelle.

Comme sur la scène d'un cinématographe où se succèdent les tableaux animés, comme si elle eût vu les choses avec le rapprochement de la centaine de mètres qui l'avait séparée de Claire et de Mlle Béatrix, elle se rendit compte totalement, ab-

solument de la vérité, alors cependant, qu'elle cherchait ardemment à se prouver à elle-même qu'elle se trompait.

Claire avait bien attiré l'institutrice dans un piège, dans le piège de cette passerelle dont Mlle de Mérens ignorait le mauvais état et que, brave comme une vraie fille de soldat, confiante puisque son amie ne lui signalait aucun risque, depuis l'autre rive, mais au contraire, la stimulait par des hop! répétés, elle avait tenté de la franchir le plus légèrement et le plus rapidement qu'il lui avait été possible.

Il lui semblait voir le masque grimaçant de sa sœur, partagée entre l'horreur de l'acte et la joie de la délivrance quand elle avait pu constater l'engloutissement de sa rivale; il lui sembla la voir courant vers le jardin des Saules avec de grands gestes de dénégation, comme pour prendre le ciel à témoin qu'elle n'était pour rien dans cet affreux accident et y reprenant ses occupations de l'heure avec un calme effrayant.

Alors qu'à ce même moment, elle eût dû aller et venir, haletante, criant au secours, fouillant des yeux et des mains les arbustes, les herbes, l'eau, si le plongeon de l'institutrice avait été le résultat d'une méprise, d'une fausse combinaison entre les deux amies, un accident imprévu.

(A suivre.)

Prière aux abonnés à l'étranger qui n'ont pas encore payé leur abonnement pour 1924 de le faire sans retard, afin d'éviter toute interruption dans la réception du journal.

Si vous désirez avoir du **bon Vin Rouge** de France et d'Italie, de 1^{res} marques, ainsi que du **VIN BLANC DU PAYS** de 1^{er} choix, adressez-vous à **MONFERINI FRÈRES, BULLE** Cave en face du Cheval-Blanc, maison Barras. **VINS POUR FANAGES - Prix sans concurrence.**

HUILES ET GRAISSES pour moteurs électriques, pour vélos, machines à coudre, faucheuses, pour automobiles, (Gargoyle améric.) à parquets, pour chaussures, huile de lin, graisse de char (galop), graisse à traire, graisse consistante, graisse à chaussures. **EMILE MORARD, Fers, BULLE** Pères de Famille

qui remarquez que vos forces physiques et intellectuelles diminuent, qui craignez de ne plus pouvoir, tôt ou tard, tenir vos postes d'une façon complète, prenez garde et fortifiez vos nerfs à temps, de façon à remettre tout votre organisme en état de supporter de nouveau la lutte journalière pour l'existence. A vous tous, le „NERVOSAN“, le réputé remède, fortifiant des nerfs, vous rendra les plus grands services. Le „NERVOSAN“ agissant directement sur le sang et les nerfs, attaque le mal à sa racine. Il peut, associé à la diète, apporter au malade une guérison complète. — Le „NERVOSAN“ est agréable à prendre et produit, après peu de temps déjà, une amélioration sensible. Prix: Fr. 3.50 et Fr. 5.— dans toutes les pharmacies.



La crème **RAS** Co n'est pas un dire, mais un fait: La crème „RAS“ contient de la graisse pure, La crème „RAS“ brille comme nulle autre, La crème „RAS“, qui assouplit le cuir, double la durée de la chaussure. Dès le 15 avril, mes bottes sont pourvues d'un système patenté d'ouverture. **A. SUTTER, OBERHOFEN (Thurgovie)** Fabriques de produits chimiques-techniques.

Prenez garde MESDAMES... n'imitiez pas celles qui croient bien faire en employant en même temps que du savon certaines poudres à lessive. Elles ruinent leur linge. Les savons Steinfels contiennent des huiles fines qui conservent aux tissus toute leur souplesse. Employez les Savons Steinfels c'est préserver le linge. **FRÉDÉRIC Steinfels ZURICH**

ON DEMANDE un jeune homme pour faner ou jeune fille pour saison d'été. Adresses à **M. et M^{me} Ami BLUM-BETTLER, Les Moulins, La Scierne Joux.**

On donnerait à faner une propriété aux abords des Moulins (Pays d'Enhaut). S'adresser à **Robert HENCHOZ, Les Moulins.**

Boulangerie A vendre ou à louer dans la Basse-Gruyère une boulangerie-épicerie unique dans la localité, bien achalandée. Affaire intéressante pour preneur sérieux. Pour traiter, s'adresser à **P. GREMAUD, coiffeur, Bulle.**

Avis aux Bibliothèques et aux Collectionneurs A vendre „Revue de la Suisse catholique“ 25 volumes richement reliés, depuis sa fondation (1869 à 1894 inclus). S'adresser sous P. 1724 B. à **Publicitas Bulle.**

A VENDRE 2 chars à échelles, de 13 lignes, neufs, ainsi que 3 petits chars à pont de 8 lignes, à bras. 1250 S'adresser à **Le JACQUE-ROUD, maréchal, Broc.**

A VENDRE 2 juments 9 ans, sages et franches. S'adresser à **Paul Maillard, Maules, Téléph. 10.**

Râteaux et fourches de Charmey en vente chez 1239 **DÉVAUD, négociant, Marsens**

BOUCHERIE avec frigorifique et installation de 1^{er} ordre **à louer** à **Payerne**: Convierait tout particulièrement à un Fribourgeois. S'adresser au **Gérant des „Charcuteries - Réunies“, Payerne.** 1242

Usine près BULLE demande EMPLOYÉ (E) DACTYLOGRAPHE sachant parfaitement l'allemand pour correspondance allemande et française. Adresser offres avec références et certificats, ainsi que photo sous chiffres P. 1697 B. à **Publicitas, Bulle.** 1246

A vendre maison d'habitation composée de 2 logements, bûcher, assot à pores, grande cave voûtée et jardin; Par sa situation au centre du village, conviendrait pour gens de métier ou commerçant. Favorables conditions de paiement. S'adres. à **Publicitas, Bulle,** sous P 1690 B. 1247

Pour Chevaux de boucherie adressez-vous directement à la **BOUCHERIE CHEVALINE CENTRALE** Louve, 7, **Lausanne** **H. Verrey.** Abatage et paiement sûrs. Camion-automobile. Tél. boucherie 92.59. Appart. 92.60

Docteur G. MORARD de retour.

Mises juridiques. L'Office des faillites de la Gruyère vendra aux enchères publiques sur la place du Château à Bulle, le 12 juin, dès 10 h. du jour, une certaine quantité de boîtes de thon, sardines, conserves diverses, macaronis, cigares, cigarettes, tabacs, biscuits, etc. **PIERRISTES** A vendre, faute d'emploi, **PETIT MOTEUR** pouvant faire marcher 4 ou 5 tours. S'adres à **Alfred RISSE, La Roche.**

ON DEMANDE jeune fille sérieuse et travailleuse pour aider au ménage, dans petite famille (3 pers.). Entrée immédiate, occasion d'apprendre l'allemand. Adresser offres à **M^{me} Singer-Scherer Meggen** près Lucerne. 1280

A vendre un bon cheval de toute confiance, âgé de 10 ans. S'adresser à **Publicitas, Bulle,** sous P 1713 B.

Quelques vraies occasions de chez „WALTHER“ 300 Chapeaux p. Dames sacrifiés en réclame Fr. 1.50, 1.95, 2.85, 4.90, 6.90, etc., en noir blanc et couleurs. Nous mettrons en vente, à des prix sans précédent, quelques jours seulement: **environ 50 robes froffé** Superbes robes froffé, unies ou fantaisie, façons nouvelles, garnitures de choix et très élégantes, sacrifiées, suivant qualité 9.50, 11.75, 13.50, 16.50, 19.50 **Environ 75 robes tussor** façons les plus nouvelles, qualité pure soie, avec ou sans dessin, sacrifiées: 15.—, 19.75, 24.—, 29.50, 35.— **Environ 50 robes crêpe de Chine et soie** façon ville ou pr soirées, modèles riches et seyants, tous coloris, sacrifiées: 19.75, 24.—, 29.—, 35.—, 39.—, 45.—, 50.—, 65.— **Environ 150 robes tissu coton** lainette, cachemire, foulardine, satinette, voile, etc., sacrifiées 4.75, 5.50, 7.50, 9.50, 12.—, 15.— **Manteaux** Covercoat et gabardine imperméable 15.75, 19.50, 29.50 Gabardine et covercoat pure laine 35.—, 45.—, 65.— Manteaux modèles de Paris, façons riches 45.—, 59.—, 75.—, 85.—, 95.— **Costumes tailleurs** Tailleurs de sport, loden ou drap fantaisie, riche 29.—, 35.—, 49.—, 65.— Tailleurs haute mode, haute couture, tissus superb. 39.— à 125.— **Vareuses** tissu velours de laine et mouflon, tous coloris mode, sans concurrence 12.50, 19.50, 24.50, 29.—, 39.— **Blouses et Casques** en lainette, mi-voile, zéphir, façons class. 1.75, 2.75, 3.50, 4.75 en satinette, voile, pongine, foulard 4.50, 5.50, 6.50, 8.75, 9.50 en soie, crêpe de Chine, tussor 5.75, 7.50, 9.50, 12.—, 15.—, 19.— ou jersey soie, belle qual. 5.75, 7.50, 9.50, 11.50, 15.—, 19.—, 21.— Choix superbe en blouses haute couture, façon soignée. **Jupes - Jupons.** Jupes lavables depuis 3.95, 5.50, 7.50, 9.50 Jupes lainage fantaisie 7.50, 9.50, 12.50, 15.—, 18.— Jupes serge, gabardine, etc. 12.50, 15.—, 18.—, 24.—, 29.— Jupons lavables 2.95, 4.50, 5.50 Jupons soie 11.50, 15.—, 18.50. Jupons moirette 5.95, 7.50, 9.50 **Spécialité de robes p. fillettes** de 3 à 15 ans, de Fr. 1.50 à 25.—, suivant taille et qualité. **Pèlerines caoutchouc** dep. 8.75 à 25.—, suivant grandeur. **250 Jaquettes de laine** sacrifiées en réclame 8.50, 9.75, 11.90, 13.90, 16.50 **Moussés et liseuses** sacrifiées 2.95, 5.50, 6.50, 7.50 **10.000 paires de bas en réclame** 8 jours, depuis 50 cent. la paire. Demandez notre catalogue spécial. Vente sans parole. **500 chapeaux paille** pour hommes et garçons, en réclame 1.75, 1.95, 2.50, 3.50 pour enfants 0.75, 0.95, 1.50, 2.50 **Tous nos complets en réclame** pour garçons, tissus lavables, dep. 5.90 à 19.— en drap de 15.— à 39.—. Pour messieurs, tissu lavables, depuis Fr. 15.— à 35.— en drap, de Fr. 35.— à 120.— **Tous les articles de ménage** sacrifiées, 8 jours en réclame. Comparez nos prix. Voyez nos vitrines Rue de Lausanne et Rue de la Clergère. **GRANDS MAGASINS H.-S. WALTHER & Cie, S.A., VEVEY** Expéditions par retour du courrier. **Pour vos imprimés** adressez-vous à l'Imprimerie de „La Gruyère“ qui les exécutera promptement et soigneusement.